



CSE  
INTERCITÉS



# Compte-rendu

des CSE de juin et juillet 2023

*Avant de partir en congé, vos élu(e)s vous informent !  
Vous trouverez ci-dessous une partie des sujets abordés lors des deux derniers CSE.*

## ● Informations Trains de nuit

Dès le SA 2024, les travaux AFNT (accès ferroviaire Nord Toulouse) et AFSB (accès ferroviaire Sud Bordeaux) vont impacter les circulations des trains de nuit passant par le Sud-Ouest. Les trains de nuit Intercités seront détournés de leurs circulations habituelles jusqu'en 2032.

Le train de nuit au départ et à l'arrivée de Cerbère circulera vers le Sud-Est et desservira

l'axe Cerbère - Paris en passant par Valence et Lyon pour arriver à la gare de Paris Austerlitz. Un autre train de nuit circulera entre Paris et Tarbes et desservira en desserte régulière Dax, Bayonne, Pau et Orthez.

À noter également, le lancement du train de nuit Paris - Aurillac qui desservira Saint-Denis-près-Martel, Bretounoux-Biars, Laroquebroux et Aurillac.

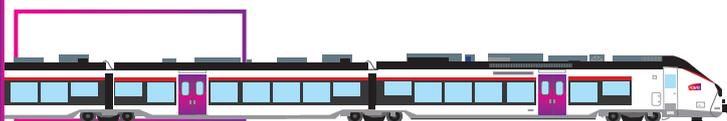
## ● Arrivée du nouveau matériel à Intercités

Lors du CSE, nous avons eu une information sur le projet d'évolution des métiers de l'escale en lien avec l'arrivée des nouvelles rames Automoteurs en Gare d'Austerlitz et de Bercy.

L'arrivée de ces automotrices va provoquer, entre autres, la suppression d'une quarantaine de postes au total sur ces deux gares. **Les organisations syndicales ont demandé en CSE une expertise sur le sujet.**

**Lors du point d'avancement du programme OXYGENE (nouvelles rames automotrices), l'UNSA-Ferroviaire a demandé la confirmation du maintien du calendrier prévu pour le déploiement des nouvelles rames.**

Car l'arrivée de ces nouvelles rames et les travaux réalisés sur l'axe Paris - Clermont permettront de supprimer une majeure partie des difficultés que les clients et les agents rencontrent.





## L'UNSA-Ferroviaire obtient le doublement de la prime d'intéressement !

L'avenant à l'accord d'intéressement que l'UNSA-Ferroviaire a signé sur le périmètre de la SA Voyageurs va permettre de doubler le montant de la prime en 2024, soit 1 200 € versés en mai prochain !

Dès la rentrée, de nouvelles négociations vont s'ouvrir. Elles concerneront un nouvel accord, valable cinq ans avec tacite reconduction s'il est signé par 50 % des organisations syndicales.

**L'UNSA-Ferroviaire mettra tout en œuvre pour négocier un accord de haut niveau, dans l'intérêt des agents.**

## Quelques chiffres du périmètre CSE Intercités



- Effectifs disponibles au mois de mai 2023 : 1 262 agents
- 43 autorisations de recrutement pour 2023
- 6 démissions depuis le début de l'année
- 30 mutations entrantes et 32 mutations sortantes
- 62 alternants

## Fortes chaleurs

Les conditions de travail dans les trains de la Transversale Sud amènent les ASCT à faire des signalements sur leurs conditions de travail et le risque pour les clients, car il y a déjà eu plusieurs incidents depuis le début de l'été.

Un droit d'alerte a été déposé le 14 juillet, soutenu par toutes les OS représentatives.

**L'UNSA-Ferroviaire restera vigilante sur les conditions de travail des agents lors des fortes chaleurs et sur l'application du plan canicule.**

## Élu(e)s et représentant(e)s au CSE Intercités

	Titulaires		Suppléants	
Cadres	Catherine D'HAEGELEER	06 27 45 00 81	Jean-Pierre GALLARDO	06 26 46 19 07
Maîtrise classe 5	Cédric SALGADO ALVES MIRANDA	06 50 38 12 74	Alexandre MESTRINHO	06 72 56 87 91

## Représentant syndical au CSE

Thierry Sergent

06 16 71 18 21

Prochain  
CSE :  
21 septembre  
2023



CSE IC

Représentant syndical : **Thierry SERGENT**  
Mail : [sergent.t@unsa-ferroviaire.org](mailto:sergent.t@unsa-ferroviaire.org)